

COMITE DE JUMELAGE DE LA CHAPELLE SUR ERDRE

AVEC BYCHAWA/POLOGNE

Compte rendu du Conseil d'administration du 8 février 2023

Étaient présents : Dominique Matin, Éric Nozay, Erwan Bouvais, Jola Brisset, Nicole Babin, Jocelyne Lemasson, Monique Gautier, Marie-José Duneau, Gérard Caffin, Georges Blandin, Viviane Picarda, Hélène Bocher, Michèle Catherine,

Excusée : Marie-Paule David

Secrétaire de séance : Viviane Picarda

COMPTE RENDU DU CA DU 11 JANVIER 2023 :

Le compte rendu est voté à l'unanimité,

BILAN DE L'assemblée Générale :

Environ 50 personnes présentes et 70 inscriptions. Ce qui est très bien pour une AG.

Lors de la projection des bilans, Michèle pense qu'il faudrait que les photos soient en accord avec les commentaires. Georges regrette que le comité de Ianca ait été mentionné lors de l'AG puisque le président Dominique n'était pas mandaté par le comité pour la participation à l'élaboration des nouveaux statuts de IANCA. Hélène pense que c'est une incompréhension lors de la 1ère réunion.

CLUB POLOGNE :

Toujours une élève très motivée. Le directeur a mis sur le site du collège le lien de la vidéo de Bychawa. Or Jola a demandé à un élève de 5ème, il n'était pas au courant. Michèle demande si on peut parler de l'histoire de la Pologne. L'élève ne connaît pas son histoire.

ELECTION DU BUREAU :

Dominique ne pense pas se représenter en tant que président car il ne veut plus travailler avec Georges. Il nous fait la liste de tous les différents griefs concernant :

- l'organisation des dons pour l'UKRAINE où il s'est senti seul investi
- le retour de Waldeck et surtout l'entretien de son bateau
- en particulier, il reproche à Georges en tant que vice-président de s'être désengagé sur plusieurs actions et le manque d'investissements de Viviane.

Aussi un tour de table a été demandé. Viviane ne se représente pas en tant que vice-présidente en raison de la façon de travailler et le manque d'organisation. Michèle pense qu'il n'y a pas assez de concertation en

amont des projets. Hélène rappelle à respecter les règles d'un comité qui est un travail collectif. Jola regrette la disparition de l'ambiance au sein du CA. Georges s'exprime à son tour et confirme sa place de vice-président.

Les élus, ne pouvant se prononcer, regrettent cette ambiance qui ne correspond pas aux valeurs d'un comité de jumelage qui est en premier « l'échange ».

Devant l'incapacité des protagonistes à vouloir s'écouter et trouver des solutions, la décision d'arrêter le CA a été actée à 21h30.

PROCHAIN CA le 1 MARS 2023